

RAPPORT DE VISITE D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DANS LE CADRE D'UN CONTRÔLE PERIODIQUE

Commune : PUYDARRIEUX	Date de la visite : 26/05/2016
-----------------------	--------------------------------

Propriétaire :

Nom :	Mme LITTLE Lynn
Adresse :	65220 PUYDARRIEUX
Téléphone :	00-44-77-98-76-53-46
Email :	/



Personne présente le jour du contrôle :

Nom :	Mme CHAPMAN Catherine
Qualité :	Amie de la Propriétaire
Téléphone :	06-06-48-63-67
Email :	/

Documents remis par la personne présente le jour du contrôle :

- Aucun

Le Terrain

Référence cadastrale :	Parcelles : 99-98-100	Section : G
Adresse :	65220 PUYDARRIEUX	
Superficie :	3 000 m ²	
Superficie disponible pour l'assainissement :	Suffisante pour tout type de filière	
Pente :	> à 5%	
Alimentation en eau potable :	Service Public SIAEP du Lizon	
Puits :	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non Usage : <input type="checkbox"/> AEP <input type="checkbox"/> jardin <input type="checkbox"/> pas d'usage	
Exutoire possible :	Fossé mitoyen	
Autre :		

L'habitation

Type de résidence : Résidence principale Résidence secondaire
 Occupation des locaux : 3 mois/an Inhabitée :
 Nb d'usagers permanents : / Nombre d'usagers occasionnels : 2 à 3

Année de réalisation de l'assainissement : avant 2006	
Nombre de chambres : 4	Nombre de cuisine : 1
Nombre de salle de bains : 4	Nombre de WC : 5
Nombre de Salon : 2	Autre : /
Nombre de pièces principales : 6	Nombre d'Equivalents Habitants (EH) : 6

Travaux depuis la dernière visite

Sur l'installation d'assainissement conformément au dernier rapport de visite : Oui Non Autre
 Sur le terrain aux abords de l'installation d'assainissement : Oui Non Type :

Implantation de l'installation d'assainissement :

A plus de 35 m d'un puits : Oui Non Non concerné (pas de puits sur le terrain)

DESCRIPTIF DE L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

COLLECTE DES EAUX USEES (EU) :

Eaux pluviales ou eaux de piscine dirigées vers l'installation : oui non non évalué
Collecte eaux vannes / eaux ménagères séparées : oui non non évalué
Ensemble des eaux usées collectées : oui non non évalué
Ecoulement des eaux : correct stagnation bouché non évalué

PRETRAITEMENT : Oui Non Sans information

Bac à graisse : oui non **Volume :** /
Matériaux : / Accessibilité : /
Ecoulement : / Dimensionnement : /
Fréquence d'entretien : / Défaut de structure ou de fermeture : /

Fosse : septique toutes eaux autre **Volume :** 4000 litres
Nombre : 1 Accessibilité : oui
Matériaux : plastique Ecoulement : correct
Dimensionnement : correct Défaut de structure ou de fermeture : aucun
Niveau de boues : > à 50%* Date dernière vidange : 06/07/2016*
Justificatif de vidange : oui* Opérateur de vidange : Adour Debouchage Vidange*

Préfiltre Decolloïdeur : Aucun Intégré Séparé
Matériaux filtrants: aucun Accessibilité : oui
Ecoulement : correct Défaut de structure ou de fermeture: aucun

Ventilation :
Ventilation : oui Extracteur : absent
Diamètre : Ø100 mm Sortie au-dessus du toit : oui
Nuisance olfactive : non



Dysfonctionnements :

*Le 26/05/2016, le taux de boue dans la fosse atteint plus de 50 % du volume utile, il faut la faire vidanger par un vidangeur agréé. Cela a été effectué le 06/07/2016.
Il n'y a pas de pouzzolane au niveau du préfiltre intégré, il faudra en rajouter.
Il reste à mettre un extracteur d'air au niveau de la ventilation.

TRAITEMENT : Oui Non Sans information

Type et dimensionnement : Aucun accessible
Dimensionnement : /

Regard de répartition : oui non non évalué
Accessibilité : / Matériaux : /
Stagnation d'eau : / Ecoulement : /
Nombre de drains : / Type : agricole épandrain

Regard de bouclage : oui non non évalué
Accessibilité : / Matériaux : /
Stagnation d'eau : /

Regard de collecte : oui non non évalué
Accessibilité : / Matériaux : /
Stagnation d'eau : / Ecoulement : /
Nombre de drains : / Type : agricole épandrain



Dysfonctionnements :

Le système de traitement des eaux s'il existe n'est pas accessible.

REJET

- Type : infiltration milieu hydraulique superficiel
- Milieu récepteur : Fossé mitoyen
- Risque de contact avec eaux usées non traitées : oui non
 sur la parcelle hors parcelle
- Nuisance olfactive : oui non
- Autorisation de rejet : oui non
- Écoulement de l'exutoire : correct stagnation
- Entretien de l'exutoire : oui non
- Défaut de sécurité sanitaire : oui non non évalué
- Risque pour la sécurité des personnes : oui non non évalué
- Risque avéré de pollution de l'environnement : oui non non évalué

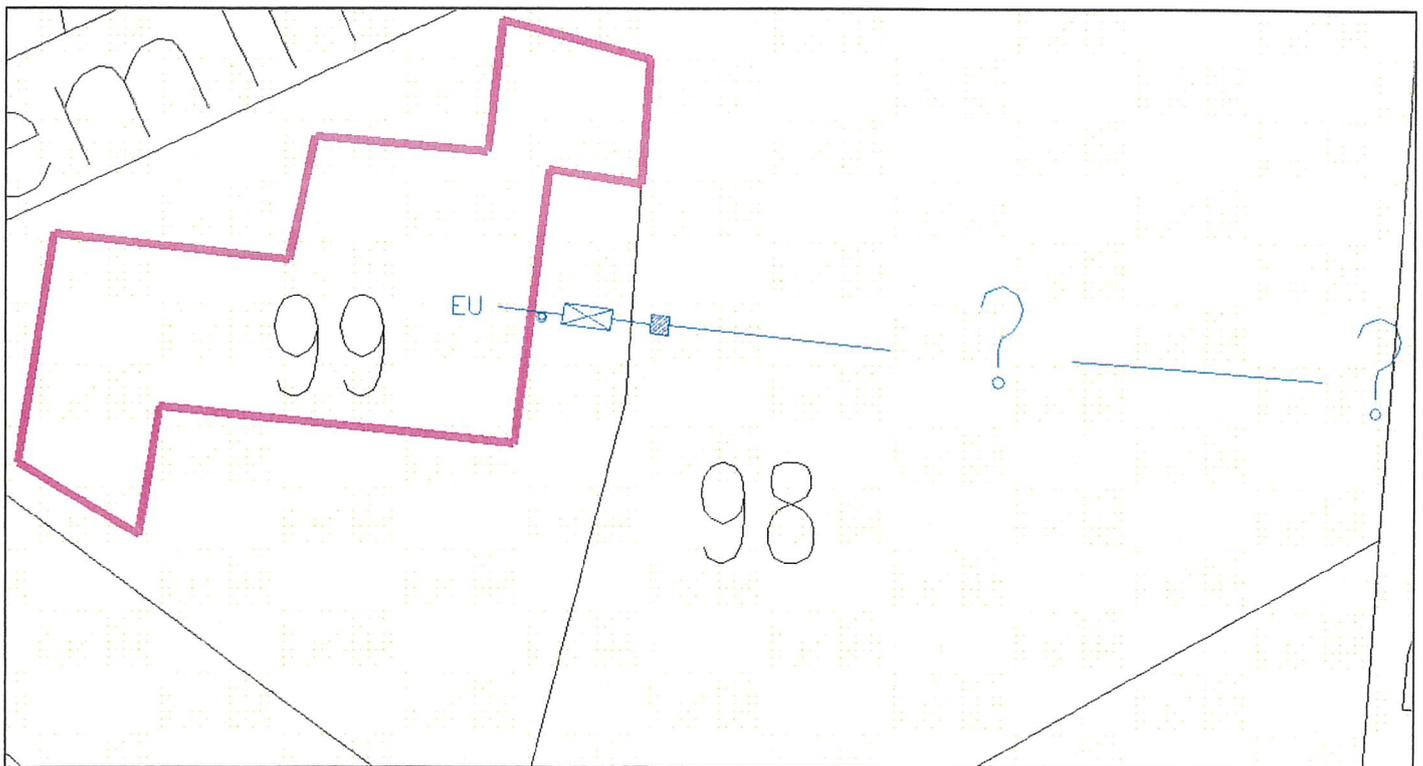


Observations :

Rejet, s'il existe, non localisé (fossé embroussaillé).

Plan de l'installation d'assainissement non collectif

Le plan ci-dessous a été réalisé selon les déclarations et les observations de terrain. Il n'est donné qu'à titre indicatif.



PRETRAITEMENT	TRAITEMENT	REJET	DIVERS
<ul style="list-style-type: none"> Bac à graisses Fosse toutes eaux avec filtre décoloïdeur intégré Fosse septique Fosse toutes eaux Fosse étanche Microstation 	<ul style="list-style-type: none"> Regard de collecte Ventilation d'extraction des gaz Ventilation d'aération primaire Filtre décoloïdeur séparé Tranchées d'épandage Plateau Absorbant 	<ul style="list-style-type: none"> Filtre à sable vertical drainé Filtre à sable horizontal drainé Filtre à sable non drainé Lit d'épandage Tdt Terre drainé Terre Pompe de relevage Sous-sol Fossé Puisard Surface cours d'eau Réseau pluvial 	<ul style="list-style-type: none"> Puits EP Eaux pluviales EM Eaux ménagères (salle de bains, cuisines...) EV Eaux vannes (WC) EU Eaux usées (EM - EV) Ventilation

AVIS DU SPANC

EVALUATION et CLASSEMENT de L'INSTALLATION d'ASSAINISSEMENT (selon le tableau de l'annexe II de l'arrêté du 27/04/2012)

PROBLÈMES CONSTATÉS SUR L'INSTALLATION	CLASSEMENT
<input type="checkbox"/> Absence d'installation	Non-respect de l'article L. 1331-1-1 du code de la santé publique <i>Mise en demeure de réaliser une installation conforme</i> <i>Travaux à réaliser dans les meilleurs délais</i>
<input type="checkbox"/> Défaut de sécurité sanitaire (contact direct, transmission de maladies par vecteurs, nuisances olfactives récurrentes) <input type="checkbox"/> Défaut de structure ou de fermeture des ouvrages constituant l'installation <input type="checkbox"/> Implantation à moins de 35 mètres en amont hydraulique d'un puits privé déclaré et utilisé pour l'alimentation en eau potable d'un bâtiment ne pouvant pas être raccordé au réseau public de distribution	Installation non conforme Danger pour la santé des personnes <i>Travaux obligatoires sous 4 ans</i> <i>Travaux dans un délai de 1 an si vente</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Installation incomplète <input type="checkbox"/> Installation significativement sous-dimensionnée <input type="checkbox"/> Installation présentant des dysfonctionnements majeurs	Installation non conforme <i>Travaux dans un délai de 1 an si vente</i>
<input type="checkbox"/> Installation présentant des défauts d'entretien ou une usure de l'un de ses éléments constitutifs	<i>Liste de recommandations pour améliorer le fonctionnement de l'installation</i>
<input type="checkbox"/> Pas de défaut majeur constaté sur l'installation	

LISTE DES TRAVAUX A PREVOIR DANS UNE DELAI DE : 1 AN (SI VENTE)

- ☞ Mettre un extracteur d'air au niveau de la ventilation,
- ☞ Mettre de la pouzzolane au niveau du préfiltre intégré,
- ☞ Rendre accessible le système de traitement afin de vérifier son existence, son état et son dimensionnement. Si absent ou insuffisant, il faudra installer un système de traitement adapté et conforme à la réglementation en vigueur. Pour cela, il sera nécessaire de : *Mandater un bureau d'études qui réalisera une étude particulière (étude de sol à la parcelle) définissant la filière d'assainissement non collectif la mieux adaptée à la nature du terrain et à la capacité d'accueil du bâtiment.*

Fréquence de contrôle appliquée à l'installation : 8 ans (Ramené à 1 an en cas de vente)

AVANT TOUTE MODIFICATION DE : votre installation d'assainissement non collectif

- ✚ Demander conseil au technicien du SPANC (tél pour RDV : 05 62 35 60 94)
- ✚ Compléter la déclaration d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif (DIDANC) disponible en mairie ou au SPANC du SIAEP du Lizon. La faire parvenir au SPANC, accompagnée d'un plan de masse de la filière, des autorisations et études éventuelles.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,
A Trie-sur-Baïse, le 5 octobre 2016.

Le Technicien,

Jonathan DOMEK

NB : Le contrôle a été réalisé exclusivement sur la base des informations et documents fournis par le propriétaire de l'immeuble (ou de son représentant) lors de la visite. Conformément à l'article L 1311-11-1 du code de la santé publique, le présent certificat est valide pour **une durée de 3 ans**.